



©DELABIE

DELABIE

Lutte contre la prolifération bactérienne : l'importance de mitiger au plus près du point de puisage...

Expert dans les domaines de la sécurité, de l'accessibilité et de la lutte contre la prolifération bactérienne liée à l'eau, les solutions de robinetterie DELABIE sont très présentes dans les hôpitaux et établissements de santé. Le groupe a fait du bien-être des utilisateurs, le pilier de sa conception R&D, s'attachant à développer des produits répondant aux nouveaux usages et attentes de ces derniers, sans distinction de genre ou d'âge. Conscient de son rôle central en matière de garantie d'hygiène et de ses responsabilités environnementales, DELABIE produit une large gamme de produits développant des fonctionnalités intelligentes destinées à rendre l'utilisation de ses produits intuitive, confortable et sécurisée. Cette année encore, le groupe DELABIE affirme son implication auprès des acteurs des secteurs sanitaire et médicosocial en marquant une nouvelle fois sa présence sur les Journées de l'Architecture en Santé à Menton du 18 au 20 octobre (stand C8) ainsi que sur le salon SANTEXPO, du 8 au 10 novembre (stand I26).

Quels sont les enjeux de la lutte contre la prolifération bactérienne ?

Au sein des établissements de santé, au niveau des lavabos et des douches, lutter contre la prolifération bactérienne et les infections potentiellement graves qu'elle peut entraîner, passe avant tout par la prévention. Il s'agit donc pour ces établissements d'opter pour une robinetterie adaptée qui va apporter confort d'usage et sécurité, autant contre les bactéries que contre le risque de brûlure. De même que bien d'autres germes, des bactéries dangereuses pour la santé se développent dans le biofilm, une pellicule qui se forme naturellement autour des impuretés dans les tuyauteries et robinetteries. Lorsque, au passage de l'eau, les bactéries se détachent, elles se retrouvent dans les microgouttes pulvérisées lors de l'ouverture d'une douche ou d'un robinet et sont respirées par l'utilisateur. En France, la légionelle et le *Pseudomonas aeruginosa* sont considérés comme étant les deux premiers agents responsables des infections nosocomiales mortelles liées à l'eau. Infection pulmonaire liée à l'inhalation de légionelles lors du puisage de l'eau, en particulier dans la douche, la légionellose est redoutable pour les personnes âgées et les patients immunodéprimés, et elle est même fatale dans 15 à 20 % des cas. Dans les établissements de soins, et plus généralement dans les lieux publics, les réseaux d'eau font donc l'objet d'une attention particulière.

Quelle est la réglementation aujourd'hui en France ?

La prévention demeure une stratégie gagnante. La légionelle se développe dans une eau stagnante entre 25°C et 45°C, et se multiplie particulièrement entre 30 et 37°C. Difficile à éliminer, cette bactérie est surtout combattue par une surveillance réglementée des réseaux hydrauliques. En France, le seuil d'alerte et de mise en place de mesures est déclenché à partir de 1 000 UFC (Unité Formant Colonie) de *Legionella pneumophila* par litre d'eau. L'arrêté du 1^{er} février 2010 définit un protocole de mesure de la température de l'eau et de recherche de légionelles dans les réseaux d'eau chaude sanitaire possédant des points d'usage à risque (chambre isolée par exemple). Depuis le 1^{er} janvier 2012, tous les Établissements Recevant du Public (ERP) doivent veiller à la qualité bactériologique de leur eau.

Comment les établissements peuvent-ils se protéger des infections sans développer des risques de brûlure ?

Pour éviter le développement de légionelles, la réglementation, par son arrêté du 30 novembre 2005 concernant l'alimentation en ECS des logements, locaux professionnels et ERP, recommande de fournir une eau chaude sanitaire à au moins 50°C en tout point du système de distribution. Mais dans le même temps, elle réclame de limiter la température de l'eau au point de puisage, afin d'éviter les risques de brûlure ! Pour ce qui concerne les pièces de toilette, l'eau doit donc être à 50°C maximum. Le texte exige aussi de mitiger l'eau au plus proche de son point d'utilisation, ce qui revient à apporter au plus près de l'utilisateur de l'eau très chaude et de l'eau froide. Moins de 3 litres d'eau mitigée et stagnante sont admis dans la canalisation reliant les mitigeurs thermostatiques centralisés aux points de puisage, qui court généralement sur une quinzaine de mètres. Pour qu'un mitigeur placé au plus près du point de puisage ne soit pas source de brûlure pour l'utilisateur, diverses solutions efficaces sont disponibles.

Que propose DELABIE aux établissements de santé pour remédier à ces problématiques ?

Dans sa gamme dédiée aux établissements de santé, DELABIE propose des produits qui contiennent à la fois peu d'eau en stagnation dans le corps et qui protègent les usagers de tout risque de brûlure. La double butée de température dont sont équipées les robinetteries de douche DELABIE facilite le choc thermique : débrayée aisément (sans démonter le croisillon ni couper l'alimentation d'eau froide), la butée haute permet de faire circuler de l'eau à 70°C pendant une demi-heure ; un traitement à appliquer en cas de contamination bactérienne du réseau. De nombreuses solutions DELABIE répondent aux exigences de la norme NF Milieu Médical, la NF 077 MM, une norme spécifique à la robinetterie destinée au milieu médical, appliquée depuis 2017.

Pour la douche, DELABIE a notamment développé un mitigeur bicommande, sécurisé et certifié...

Certifié NF Milieu Médical en juillet 2020, le mitigeur de douche H9769 est en effet conçu pour contenir un très faible volume d'eau dans le corps et dispose en outre d'une sécurité anti-brûlure. Sa cartouche thermostatique assure une température stable, quelles que soient les variations de pression et de débit dans le réseau. L'eau chaude, limitée à 41°C, est automatiquement et immédiatement coupée, en cas de coupure d'eau froide, et inversement afin d'éviter toute douche froide. Ce mitigeur dispose d'un autre avantage : la technologie Securitouch évite de se brûler en touchant le mitigeur, dont le corps reste froid. Sans clapet anti-retour sur les arrivées, le mitigeur H9769 limite le risque de prolifération bactérienne (pas de mélange possible entre l'eau chaude et l'eau froide).

Et au niveau des lavabos ?

Pour remédier aux problématiques des établissements de santé, DELABIE propose le mitigeur 2621EP qui a la particularité de ne pas avoir de bec, ne laissant ainsi qu'un très faible volume d'eau stagnante à l'intérieur du corps du mitigeur. Il dispose lui aussi de la fonction « *choc thermique* » et répond précisément aux contraintes des établissements de soins. En effet, le 2621EP est équipé d'une cartouche à équilibrage de pression qui permet de compenser les inévitables variations de pression dans le réseau. La température d'eau en sortie de mitigeur reste alors parfaitement stable, évitant tout risque de brûlure. Par ailleurs, DELABIE a développé pour les lieux publics le PREMIX NANO 732012/732016. Il s'agit d'un très petit mitigeur thermostatique qui répond aussi parfaitement aux besoins des établissements de santé. Il s'installe avant la robinetterie et peut alimenter deux lavabos ou une douche quelle que soit la configuration. Il passe partout, en neuf comme en rénovation.

